

3.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231218-322042-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 26 décembre 2023

Publié le 26 décembre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 18 DÉCEMBRE 2023
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023**

Suite à la convocation en date du 4 décembre 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Christine DECODTS, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Vincent LEDOUX, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Valérie LETARD, Soraya FAHEM donne pouvoir à Benjamin CAILLIERET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Nicolas LEBLANC.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Doriane BECUE, Frédéric BRICOUT, Laurent DEGALLAIX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Marie-Paule ROUSSELLE.

OBJET : Tour de France - Accueil du Grand Départ 2025 "Lille - Nord de France"

Vu le rapport DSC/2023/510

Vu l'avis en date du 11 décembre 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Considérant que l'urgence a été préalablement approuvée à l'unanimité par le Conseil départemental dans les conditions prévues à l'article L.3121-19 du code général des collectivités territoriales

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le principe d'organiser avec la Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts-de-France le « Grand Départ » 2025 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'organisation de cet évènement ;
 - d'attribuer une subvention d'un montant global de 1,4 million d'euros à Amaury Sport Organisation, dont un versement de 600 000 euros en 2023.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 05.

61 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 5 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames LETARD (porteuse du pouvoir de Madame DESCAMPS-MARQUILLY) et LUCAS, ainsi que par Messieurs BEAUCHAMP, HOUSSIN (jusqu'alors représenté par Madame FAUCHILLE) et LEFEBVRE.

Mesdames BOISSEAUX, CHAMPAULT, COEVOET, FAUCHILLE, MICKOLAJZAK, PARMENTIER-LECOCQ et SANDRA, ainsi que Messieurs CAUCHE et LEDOUX, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 16 h 14.

Au moment du vote, 57 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6

Absents sans procuration : 19

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 63 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 63

Majorité des suffrages exprimés : 32

Pour : 63 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Mesdames BAILLEUL, DECODTS et DEROEUX, ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Responsable du Service assemblées et contrôle
de la légalité
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public

Vanessa VUJCIC

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 18 décembre 2023

OBJET : Tour de France - Accueil du Grand Départ 2025 "Lille - Nord de France"

Le Tour de France est un monument du sport international. Après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football, cet événement est le plus médiatisé au monde (avec une retransmission directe dans 190 pays). Il est aussi le premier événement sportif gratuit mondial.

Cette épreuve sportive attire sur le bord des routes des millions de passionnés de cyclisme, de touristes français et internationaux, qui, en famille et entre amis, viennent notamment applaudir la caravane du Tour.

Durant les 3 semaines de course, « Le Tour » est un acteur incontournable de la promotion touristique qui n'est plus à démontrer. Chaque année, les images télévisuelles donnent « un coup de projecteur » sur les territoires traversés.

Pour la 112^{ème} édition, Amaury Sport Organisation (A.S.O) a proposé à la Région Hauts-de-France, à la Métropole Européenne de Lille et au Département du Nord, d'accueillir collectivement le Grand départ 2025 à Lille.

Le Nord aura ainsi l'opportunité et l'occasion d'être à la fête et d'offrir aux nordistes un spectacle de plein air d'envergure et gratuit, en de nombreux endroits de notre territoire.

En effet, la première étape sillonnera le Nord en ayant comme départ et arrivée la Métropole Européenne de Lille. Pour les journées suivantes, les 6 et 7 juillet, les villes étapes retenues par A.S.O dans le Nord, (arrivée et/ou départ) sont : Dunkerque, Lauwin-Planque et Valenciennes. Trois jours de suite, le Tour de France partira du département du Nord.

Le département du Pas-de-Calais, quant à lui, verra une arrivée sur Boulogne-sur-Mer lors de la seconde étape.

A.S.O sollicite la Région Hauts-de-France, la Métropole Européenne de Lille et le Département du Nord pour un partenariat, qui sera retranscrit dans une convention en cours d'élaboration, et qui s'élève à 4,8 millions d'euros répartis sur les trois collectivités. Les villes étapes seront également sollicitées à participer financièrement à l'évènement.

Il est proposé que le Département du Nord attribue une subvention d'un montant global de 1,4 million d'euros à Amaury Sport Organisation pour l'organisation de cet événement. Cette aide sera versée sur 3 exercices : 2023, 2024 et 2025.

Je propose au Conseil départemental :

- d'approuver le principe d'organiser avec la Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts-de-France le « Grand Départ » 2025 ;
- de m'autoriser à signer tous les documents nécessaires à l'organisation de cet évènement ;
- d'attribuer une subvention d'un montant global de 1,4 million d'euros à Amaury Sport Organisation, dont un versement de 600 000 euros en 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23009OP002	23009E18	4 380 800	2 430 000	600 000

Christian POIRET
Président du Département du Nord